Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture d'Eure-et-Loir

Commune de SAINT-MAUR-SUR-LE-LOIR

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N° Préf-CABINET-SIDPC 15-06 / 07 du 23 juin 2015

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n — oui X — non

PPRI — date 23/02/2015 — aléa Inondation (Loir)

Les documents de référence sont :

PPRI Vallée du Loir des communes de Saumeray à Romilly-sur-Aigre approuvé le 23/02/2015 (APn°2015054-0006) — Consultable sur Internet X

3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m prescrit — Oui — non X

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m approuvé — X

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t — oui — non X

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité — Zone 5 forte — Zone 4 moyenne — Zone 3 modérée — Zone 2 faible — Zone 1 très faible X

pièces jointes

6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

Cartes d'aléas du Loir

Date d'élaboration de la présente fiche : 23 juin 2015